



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2023 17

2 mai 2023

DDT ET CANCER DU SEIN

Les plus jeunes ne connaissent pas le DDT un pesticide qui a été interdit dans les années 1970. Son interdiction ne l'empêche pas de continuer à faire des ravages. C'est l'exemple même des actions des perturbateurs endocriniens. Ils peuvent contaminer des années voire des dizaines d'années plus tard.

Une étude épidémiologique américaine publiée en juin 2022 suggère que les femmes qui atteignent la cinquantaine paient aujourd'hui le prix de la contamination de leur mère par le DDT.

Les auteurs de l'étude ont utilisé les données d'une importante cohorte de femmes californiennes avec un suivi de plus de 50 ans.

Ces femmes ont donné naissance entre 1959 et 1967 à plus de 20 000 enfants. A chaque naissance, plusieurs paramètres biologiques ont été enregistrés et des échantillons de sang des mères au moment de leur accouchement ont été conservés. Ce qui permet de constater la contamination des mères cinquante ans après.

Les auteurs de l'étude ont retrouvé les filles nées de cette cohorte et ont recherché celles qui ont contracté un cancer du sein à l'âge de 52 ans, soit dix ans avant l'âge moyen de déclaration de la maladie (l'âge médian de déclaration d'un cancer du sein se situe à 62 ans).

Les chercheurs ont constaté que les femmes les plus exposées in utero par le biais de leur mère, ont quatre fois plus de risques de déclarer un cancer du sein par

rapport à celles qui ont été le moins exposées à ce perturbateur endocrinien.

Voilà certainement un début d'explication à l'explosion du nombre de cancers du sein ces dernières années.

Alors que fait-on ? Allons nous continuer à utiliser tous ces perturbateurs endocriniens pour satisfaire les appétits des industriels de la chimie ? Allons nous continuer à favoriser des méthodes culturales employant de plus en plus de pesticides pour satisfaire l'agro-industrie ? Tout cela en sachant que c'est favoriser les déclarations de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, Alzheimer, Parkinson, obésité.) ? Nous ne pouvons plus dire que nous ne savons pas. Cette étude épidémiologique est édifiante. Bien sûr cette orientation permet aux mêmes industries chimiques de faire d'énormes profits avec la fabrication des médicaments pour combattre ces maladies. Mais c'est désastreux pour la santé humaine et la nature.

Ce n'est plus acceptable et il est plus qu'urgent de nous unir et d'agir pour obtenir l'interdiction de la fabrication de ces produits.

Et n'oubliez pas vous pouvez nous retrouver sur
www.sante-environnement-jura.fr

Action Santé Solidarité
Centre Social
Rue de Pavigny
39000 LONS LE SAUNIER
actionsantesolidarite@gmail.com
Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association